

SITUATION FINANCIERE DE LA COLLECTIVITE NEUVECELLE

- SUR LA BASE DE LA VALORISATION DU COMPTE DE GESTION
- SUR LA BASE DES FICHES FINANCIERES

Globalement les masses constituées des produits et charges de fonctionnement sont respectivement en augmentation de 2 % entre 2013 et 2014, participant à une capacité d'autofinancement en léger retrait par rapport aux moyennes départementale et régionale, mais supérieure de 60 % à la moyenne nationale de la strate,

Cependant, cette stabilité masque des évolutions :

1. d'une hausse de 2,70 % des produits fiscaux (+12,68 % en 2013) qui connaissent une progression continue depuis 2011. Les recettes fiscales représentent 51,70 % des recettes réelles.

Parallèlement la dotation globale de fonctionnement présente une baisse de 3,25 % représentant 19,61 % des recettes réelles contre 20,55 % en 2013.

Sous l'effet de l'actualisation de la population (+94 habitants), comparativement ces produits de fonctionnement réels sont inférieurs de 45 à 51 % aux moyennes constatées aux niveaux départemental et régional mais seulement de 9 % à la moyenne nationale des communes de même strate de population.

2. L'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement (2%) repose essentiellement sur l'augmentation des dépenses de personnel, les autres charges et les charges financières marquant le pas.

Hormis les charges financières d'un niveau supérieur, en pourcentage des charges de fonctionnement qui participent à la capacité d'autofinancement et des charges de personnel qui se situent entre les moyennes, l'évolution des autres charges se fait dans une proportion très proche des moyennes.

3. La capacité d'autofinancement brute augmente de 400 € d'une année sur l'autre, mais la comparaison établie sur une moyenne par habitant place la commune en retrait des moyennes départementale et régionale alors qu'elle est 60 % supérieure à la moyenne nationale.

Par contre, comparativement la capacité d'autofinancement nette de remboursements réels de dettes bancaires se situe au-dessus des moyennes départementale et régionale et représente plus du double de la moyenne nationale

Les dépenses d'équipement ont chuté en 2014, elles représentent 37,74 % des investissements de 2013, La réalisation de l'aménagement des rives du lac touche à sa fin en 2014, expliquant ce décrochage.

Le remboursement en capital des dettes bancaires montre une augmentation de l'ordre de 5 %.

Le financement de la section d'investissement présente en 2014 un solde excédentaire de 397.951 € sous l'effet d'un niveau élevé de l'autofinancement auquel s'ajoutent les subventions (160,000 €) et le FCTVA (44.000 €) augmentés d'un recours à l'emprunt (250'000 €).

Globalement le fonds de roulement progresse, il représente 275 €/hab., bien en deçà des moyennes départementale, régionale et nationale respectivement de 697 €, 1,125 € et 379 €/hab.

Dans un contexte de réduction des dotations et d'augmentation des contingents, qui se vérifient en 2015, la capacité d'autofinancement qui apparaît comme un atout masque une situation contrastée de deux indicateurs majeurs de la potentialité de la collectivité à se dégager des marges de manœuvre :

1. en matière d'endettement où la collectivité présente un ratio par habitant de 2'048€/hab. contre respectivement des moyennes de 1'687 €, 1'548 € et 842 € relevées au plan départemental, régional et national.

L'encours des dettes bancaires marque une progressivité de 41.000 € en 2014. Si l'annuité des dettes bancaires rapportée à l'excédent brut de fonctionnement se situe dans la moyenne, l'encours des dettes sur la CAF excède les données rencontrées, tout en restant dans la norme.

2. En matière de fiscalité où la commune :

- le produit perçu par la commune repose essentiellement sur les ménages, avec une valeur locative moyenne des locaux d'habitation supérieure à l'ensemble des moyennes de la catégorie démographique (4'340 €/hab. contre 3'279 € ; 3'242 € et 2'864 €).

A l'opposé la CFE est en net retrait des moyennes relevées (195 € contre 635 €, 763 € et 370 €).

- présente des taux d'imposition en deçà de l'ensemble des moyennes pour l'impôt sur les ménages, avec un plus ou moins grand écart en fonction des contributions

	Commune	Départemental	Régional	National
T.H.	15,35	18,87	16,44	16,48
T.F.	9,75	13,66	15,06	14,99
C.F.E.	21,91	21,60	24,97	19,88

La fiscalité apparaît comme un levier sur lequel la collectivité peut agir compte tenu du potentiel qu'il représente.

Avec une capacité d'autofinancement confortable, un endettement important mais une fiscalité à fort potentiel, la collectivité a tous les atouts pour conduire avec maîtrise une gestion dynamique. Elle devra quand-même chercher à maîtriser voire réduire son endettement compte tenu de sa forte capacité d'autofinancement .

Département : Haute Savoie Poste : 074016
 Instruction comptable : M14 N° INSEE : 200
 Population avec double comptes : 2.735 habitants Gestion : 2014
 Catégorie démographique de 2.000 à 3.499 habitants Date de traitement : Jeudi 9 avril 2015
 Régime fiscal FPA Situation provisoire

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	2.585.965	946	1.802	2.117	1.079
dont : Produits de fonctionnement réels	2.570.890	940	1.693	1.905	1.033
.....dont : Impôts locaux	1.329.221	486	890	967	520
..... Fiscalité reversée par les GFP	0	0	0	7	3
..... Autres impôts et taxes	450.609	165	142	151	51
..... Dotation globale de fonctionnement	504.178	184	281	345	240
..... Autres dotations et participations	154.903	57	136	129	81
Total des charges de fonctionnement = B	1.732.937	634	1.477	1.728	889
dont : Charges de fonctionnement réelles	1.687.760	617	1.320	1.532	833
..... dont : Charges de personnel (montant net)	663.229	242	453	498	374
..... Achat et charges externes (montants nets)	507.143	185	413	471	261
..... Charges financières	238.747	87	76	60	32
..... Contingents	88.934	33	119	82	45
..... Subventions versées	115.950	42	192	248	68
Résultat comptable = A - B = R	853.028	312	325	389	191
Capacité d'autofinancement brute = CAF	883.130	323	372	373	200
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires = C	1.336.673	489	1.096	1.102	499
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	802.460	293	439	463	209
..... Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	285.000	104	204	114	72
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	25	8	1
..... Subventions reçues	42.344	15	142	135	75
..... FCTVA	44.006	16	91	106	50
..... Autres fonds globalisés d'investissement	117.686	43	37	34	14
..... Amortissements	44.035	16	47	55	18
..... Provisions	0	0	1	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	938.722	343	843	1.118	510
dont : Dépenses d'équipement	587.924	215	604	873	402
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	244.004	89	169	166	83
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	92.862	34	28	9	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	5	1
..... Charges à répartir	0	0	0	0	0
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	-397.951	-146	-253	16	11
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-0	4	-0
Besoin de financement de la section d'investissement	-397.951	-146	-254	20	11
Résultat d'ensemble	1.250.979	457	579	370	180
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	6.036.423	2.207	1.836	1.598	854
dont encours des dettes bancaires et assimilées	5.600.710	2.048	1.687	1.548	842
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	480.960	176	242	224	114
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	751.869	275	697	1.125	379

Département : Haute Savoie Poste : 074016
 Instruction comptable : M14 N° INSEE : 200
 Population avec double comptes : 2.735 habitants Gestion : 2014
 Catégorie démographique de 2.000 à 3.499 habitants Date de traitement : Jeudi 9 avril 2015
 Régime fiscal FPA Situation provisoire

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	1.100.964	403	432	509	236
Résultat comptable = A - B = R	853.028	312	325	389	191
Produits de fonctionnement réels	2.570.890	940	1.693	1.905	1.033
Charges de fonctionnement réelles	1.687.760	617	1.320	1.532	833
Capacité d'autofinancement brute = CAF	883.130	323	372	373	200
Produits de cessions d'immobilisations	1.142	0	95	128	31
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées(1)	639.126	234	203	208	117
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées(2)	639.126	234	203	208	117

	la catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	51,70	52,56	50,73	50,28
Dotations et participations reçues	25,64	24,68	24,84	31,01
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	19,61	16,63	18,09	23,18
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	30,05	31,28	30,72	31,29
..... Charges de personnel (montant net)	39,30	34,32	32,48	44,86
..... Charges financières	14,15	5,73	3,95	3,87
..... Contingents	5,27	9,05	5,37	5,37
..... Subventions versées	6,87	14,52	16,18	8,15
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net(1)	108,71	33,60	23,78	29,14
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	48,48	33,75	13,10	17,97
Subventions reçues	7,20	23,44	15,49	18,67
FCTVA	7,48	15,06	12,18	12,49
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31décembre / CAF	6,34	4,53	4,15	4,21
Annuités des dettes bancaires et assimilées(1) / EBF	0,44	0,56	0,44	0,48

Département : HAUTE-SAVOIE
 Instruction comptable : M14
 Catégorie démographique : de 2.000 à 3.499 habitants
 Régime fiscal : FPA

Trésorerie : 074016
 N° INSEE : 200
 Gestion : 2014
 Date de traitement : Jeudi 9 avril 2015

1 - L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE.

Données socio-démographiques	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	2.735 habitants			
Nombre de foyers fiscaux	1.524			
Part des foyers non imposables	25,1 %	30,5 %	35,2 %	40,7 %
Revenu fiscal moyen par foyer	41.028	36.286	29.679	24.572

Données économiques	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de logements imposés à la TH	1.537 logements			
-> dont part de résidences secondaires	17,5 %	52,4 %	43,7 %	17,8 %
-> dont logements vacants	0	5	4	5
Bases communales imposées en foncier bâti	4.037.860			
-> dont % locaux d'habitation ordinaire	84,7 %	78,9 %	68,2 %	67,6 %
-> dont % locaux d'habitation à caractère social	2,6 %	1,0 %	2,4 %	2,8 %
-> dont % locaux d'habitation soumis à la loi de 1948	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
-> dont % autres locaux passibles à la TH (%)	0,0 %	0,2 %	0,4 %	0,4 %
-> dont % locaux à usage professionnel ou commercial	12,3 %	14,1 %	16,7 %	16,3 %
-> dont % établissements industriels et assimilés	0,3 %	5,7 %	12,3 %	12,9 %
Nombre d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises	111	344	279	160
-> dont au profit de la commune	111	344	278	158
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	0	0	2	2
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de cotisation foncière des entreprises	104	171	141	102
-> dont au profit de la commune	104	171	141	101
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	0	0	0	0

II - LES BASES IMPOSEES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE ET LES REDUCTIONS DE BASES
CONSECUTIVES AUX DELIBERATIONS ADOPTEES PAR LA COMMUNE

Bases nettes "ménages" taxées au profit de la commune	Bases en € par habitant				
	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	5.550.331	2.029	2.816	2.211	1.252
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	4.037.860	1.476	2.186	1.990	1.112
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	49.994	18	21	21	34
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	42.350	15	6	4	4

Bases nettes de cotisation foncière des entreprises imposées sur le territoire de la commune	Bases en € par habitant				
	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> bases de la commune	533.571	195	676	778	373
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à fiscalité additionnelle)	533.571	195	635	763	370
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ/TPE)	0	0	0	5	17

Bases de taxe d'enlèvement des ordures ménagères imposées sur le territoire de la commune	Bases en € par habitant				
	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> imposées au profit de la commune seule	0	0	1.217	1.139	701
-> imposées au profit de l'EPCI compétent	3.696.066	1.351	1.217	1.139	701

Réductions et majorations de bases décidées, sur délibération, par la commune			
Taxe d'habitation	Taux d'abattement appliqué	Date de la délibération	Montant des bases exonérées sur délibération
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 1 et 2 (cas général) . Taux minimum légal : 10% en métropole et 5% dans les DOM	Taux minimum	Non majoré	0
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 3 et + (cas général) . Taux minimum légal : 15% en métropole et 5% dans les DOM	Taux minimum	Non majoré	0
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 1 et 2 (ancienne contribution mobilière 1973)			0
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 3 et + (ancienne contribution mobilière 1973)			0
Abattement général à la base	15%	27/06/80	513.729
Abattement spécial à la base	0 %		0
Abattement spécial handicapés à la base	10 %	11/12/07	1.520
Montant total des abattements TH décidés par la commune			515.249

Valeur locative moyenne des locaux d'habitation	Propre à la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
	4.340	3.279	3.242	2.864

Taxe d'habitation sur les logements vacants	Propre à la commune	Moyenne départementale	Bases remises à imposition
	Non voté		0

Taxe foncière sur les propriétés bâties	Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération
	0	0
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0	
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0	
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0	
-> dont exonérations en faveur de certains logements	0	

Taxe foncière sur les propriétés non bâties	Montant des bases exonérées sur délibération
	0

Dégrèvement en faveur des jeunes agriculteurs			
	Date de la délibération	Durée du dégrèvement accordé	Montant du dégrèvement
			0

Cotisation foncière des entreprises (CFE)	CFE et CVAE exonérée sur délibération(s)	Exonérations de CFE CVAE de droit pouvant être supprimées sur délibération

	Base de CFE	CVAE	Base de CFE	CVAE
	0	0	0	0

-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0			
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0			
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0			
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0			
-> dont exonérations en faveur de certaines installations	0			

Modification des règles de répartition de la CVAE (communes membres d'un GFP à fiscalité additionnelle)	Date de la délibération	% pour la commune	% pour le GFP
		0	0

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	Montant des bases exonérées sur délibération
	0

III -LES TAUX DES IMPOSITIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Les taux des impôts locaux	Taux d'imposition (%)			
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	19,08 %	22,40 %	19,91 %	21,70 %
-> dont taux voté par la commune	15,35 %	18,87 %	16,44 %	16,98 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,55 %	0,74 %	0,55 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	3,73 %	3,53 %	3,42 %	4,66 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	12,40 %	16,47 %	18,24 %	19,08 %
-> dont taux voté par la commune	9,75 %	13,66 %	15,06 %	14,99 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,50 %	0,75 %	0,64 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	2,65 %	2,83 %	3,16 %	4,05 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	49,70 %	76,91 %	70,71 %	55,23 %
-> dont taux voté par la commune	36,00 %	65,15 %	57,11 %	43,70 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	1,92 %	2,20 %	2,31 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	13,70 %	11,67 %	13,29 %	11,35 %
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	31,97 %	31,98 %	34,29 %	38,35 %
-> dont taux TAFNB fixe pour la commune	31,97 %	31,98 %	34,29 %	38,35 %
-> dont taux TAFNB fixe pour le GFP	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Cotisation foncière des entreprises (à l'exclusion de la FPZ/FPE)	26,12 %	26,57 %	30,31 %	25,13 %
-> dont taux CFE voté par la commune	21,91 %	21,60 %	24,97 %	19,88 %
-> dont taux CFE des groupements sans fiscalité propre	0,00 %	4,38 %	7,78 %	3,42 %
-> dont taux CFE applicable par le groupement à fiscalité propre (FA)	4,21 %	5,05 %	4,96 %	5,01 %
-> dont taux CFE applicable sur le territoire de la commune (FPU)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPZ)	0,00 %	0,00 %	25,74 %	22,21 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPE)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	16,05 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères				
-> taux moyen de la commune sur son territoire	0,00 %	7,23 %	9,44 %	10,71 %
-> taux moyen appliqué par l'EPCI compétent sur le territoire de la commune	8,32 %	7,23 %	9,44 %	10,71 %

IV - LES PRODUITS DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Produits des impositions	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH et THLV)	1.058.859	387	632	441	273
-> dont produits TH au profit de la commune	852.000	312	531	363	213
-> dont produits THLV au profit de la commune	0	0	1	1	1
-> dont produits TH au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	1	1	1
-> dont produits THLV au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits TH au profit des groupements à fiscalité propre (FA/FM)	206.859	76	99	76	59
-> dont produits THLV au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	0	0	0
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	494.043	181	360	363	212
-> dont produits FFB au profit de la commune	393.704	144	299	300	167
-> dont produits FFB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	1	1	1
-> dont produits FFB au profit des groupements à fiscalité propre (FA/FM)	100.339	37	61	62	45
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	24.808	9	16	15	19
-> dont produits FNB au profit de la commune	17.976	7	14	12	15
-> dont produits FNB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits FNB au profit des groupements à fiscalité propre	6.832	2	2	3	4
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	13.545	5	2	1	2
-> dont produits au profit de la commune	13.545	5	2	1	2
-> dont produits FNB au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	0	0	0
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	139.366	51	180	237	97
-> dont au nom de la commune seule	116.918	43	146	194	74
-> dont au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	2	4	1
-> dont au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	22.448	8	32	38	19
-> dont au nom des groupements à fiscalité propre (FPU/FPZ/FPE)	0	0	0	1	4
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)					
-> au profit de la commune	0	0	88	108	75
-> au profit de l'EPCI compétent	307.513	112	88	108	75

V - LES PRODUITS DES IMPOTS DE REPARTITION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Produits des impôts de répartition	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	29.297	11	56	63	47
-> dont au bénéfice de la commune	22.929	8	46	52	36
-> dont au bénéfice du GFP	6.368	2	10	12	11
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)	9.988	4	7	20	9
-> dont produits des IFER au bénéfice de la commune	9.988	4	7	20	8
-> dont produits des IFER au bénéfice du GFP	0	0	0	1	1
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	0	0	14	8	14
-> dont au profit de la commune	0	0	14	8	13
-> dont au profit du GFP	0	0	0	0	1

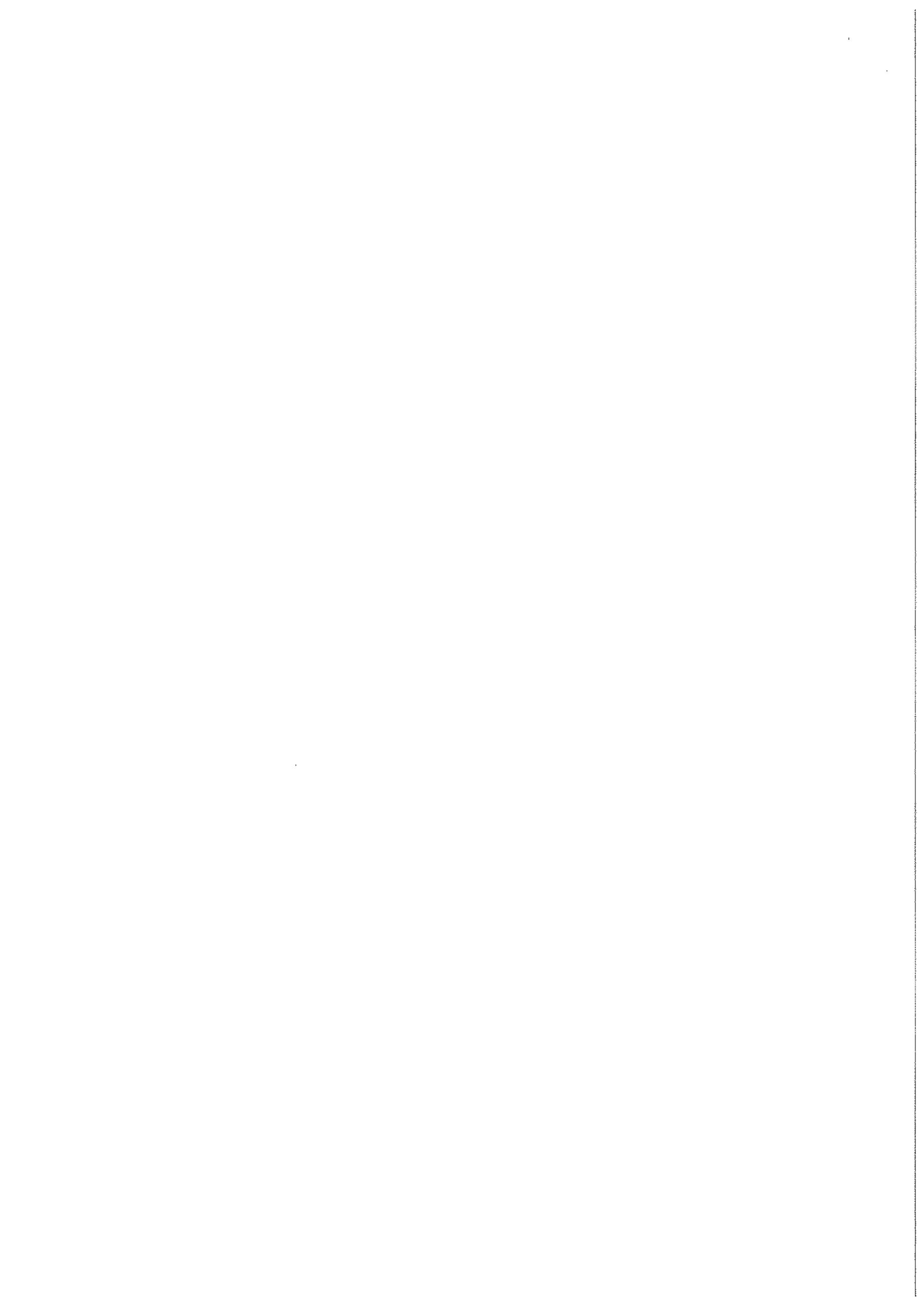
VI - LES MECANISMES DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES CONSECUTIFS A LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

DCRTP et FNGIR	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
DCRTP	0	0	12	30	13
FNGIR					
-> Versement (C/7323)	0	0	24	59	26
-> Prélèvement (C/739116)	107.473	39	32	25	34

VII - LES ALLOCATIONS COMPENSATRICES AU PROFIT DE LA COMMUNE

Taxe d'habitation & Taxes foncières	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	24.437	9	12	12	15
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1.656	1	1	1	2
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	606	0	3	2	3

Taxe professionnelle & Cotisation foncière des entreprises	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Compensation 'part salaires' - TP	95.001	35	54	74	39
Autres allocations compensatrices - CFE	1.453	1	4	5	3



Fiche n°1 : Les ratios de niveau SITUATION FINANCIERE : commune de NEUVECELLE

Département :	Haute Savoie	Poste :	074016
Instruction comptable :	M14	N° INSEE :	200
Population avec double comptes :	2.641 habitants	Gestion :	2013
Catégorie démographique	de 2.000 à 3.499 habitants	Date de traitement :	Jeudi 3 avril 2014
Régime fiscal	FPA	Situation provisoire	

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
 FONCTIONNEMENT 					
Total des produits de fonctionnement = A	2.593.903	982	1.323	1.285	1.004
dont : Produits de fonctionnement réels	2.536.274	960	1.313	1.254	979
.....dont : Impôts locaux	1.294.306	490	636	654	482
..... Fiscalité reversée par les GFP	0	0	0	6	2
..... Autres impôts et taxes	440.912	167	91	71	44
..... Dotation globale de fonctionnement	521.082	197	229	248	238
..... Autres dotations et participations	157.405	60	190	130	81
Total des charges de fonctionnement = B	1.741.302	659	1.063	999	810
dont : Charges de fonctionnement réelles	1.653.571	626	977	929	769
..... dont : Charges de personnel (montant net)	636.066	241	336	345	347
..... Achat et charges externes (montants nets)	515.584	195	315	293	248
..... Charges financières	243.678	92	57	49	32
..... Contingents	88.860	34	79	56	41
..... Subventions versées	102.201	39	135	134	56
Résultat comptable = A - B = R	852.601	323	259	286	194
Capacité d'autofinancement brute = CAF	882.703	334	337	325	210
 INVESTISSEMENT 					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	2.108.197	798	747	658	477
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	1.018.752	386	368	313	193
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE) (1)	475.535	180	88	86	87
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	10	4	1
..... Subventions reçues	228.878	87	112	86	70
..... FCTVA	52.586	20	74	67	43
..... Autres fonds globalisés d'investissement	113.362	43	29	18	11
..... Amortissements	44.035	17	28	23	13
..... Provisions	0	0	1	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	2.164.392	820	844	761	503
dont : Dépenses d'équipement	1.557.722	590	704	611	391
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	233.205	88	110	114	83
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	111.423	42	13	13	3
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
..... Charges à répartir	0	0	0	0	1
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	56.195	21	97	103	26
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	1
Besoin de financement de la section d'investissement	56.195	21	97	103	27
Résultat d'ensemble	796.406	302	162	182	167
 DETTE 					
Encours total de la dette au 31 décembre	6.088.288	2.305	1.388	1.193	831
dont encours des dettes bancaires et assimilées	5.559.714	2.105	1.282	1.156	819

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 17 soit 85,0% de la catégorie démographique du département
 Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 55 soit 93,2% de la catégorie démographique de la région
 Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 479 soit 95,4% de la strate de la France entière

Fiche n°1 : Les ratios de niveau
SITUATION FINANCIERE : commune de NEUVECELLE

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	474.216	180	166	162	114
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	303.351	115	466	423	321

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 17 soit 85,0% de la catégorie démographique du département
 Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 55 soit 93,2% de la catégorie démographique de la région
 Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 479 soit 95,4% de la strate de la France entière

3

Fiche n°2 : Les ratios de structure
SITUATION FINANCIERE : commune de NEUVECELLE

Département :	Haute Savoie	Poste :	074016
Instruction comptable :	M14	N° INSEE :	200
Population avec double comptes :	2.641 habitants	Gestion :	2013
Catégorie démographique	de 2.000 à 3.499 habitants	Date de traitement :	Jeudi 3 avril 2014
Régime fiscal	FPA	Situation provisoire	

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	1.110.674	421	391	369	234
Résultat comptable = A - B = R	852.601	323	259	286	194
Produits de fonctionnement réels	2.536.274	960	1.313	1.254	979
Charges de fonctionnement réelles	1.653.571	626	977	929	769
Capacité d'autofinancement brute = CAF	882.703	334	337	325	210
Produits de cessions d'immobilisations	500	0	5	21	19
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées(1)	649.497	246	227	211	127

	la catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	51,03	48,40	52,15	49,22
Dotations et participations reçues	26,75	31,95	30,17	32,53
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	20,55	17,45	19,80	24,29
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	31,18	32,25	31,52	32,27
..... Charges de personnel (montant net)	38,47	34,40	37,11	45,10
..... Charges financières	14,74	5,84	5,28	4,19
..... Contingents	5,37	8,14	6,06	5,29
..... Subventions versées	6,18	13,82	14,38	7,31
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net(1)	41,70	32,21	34,60	32,49
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	30,53	12,45	14,05	22,22
Subventions reçues	14,69	15,92	14,01	18,00
FCTVA	3,38	10,44	10,95	11,06
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31décembre / CAF	6,30	3,81	3,55	3,90
Annuités des dettes bancaires et assimilées(1) / EBF	0,43	0,42	0,44	0,49

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 17 soit 85,0% de la catégorie démographique du département
 Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 55 soit 93,2% de la catégorie démographique de la région
 Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 479 soit 95,4% de la strate de la France entière

**Fiche n°3 : La fiscalité directe locale
du territoire de la commune de NEUVECELLE**

Département :	HAUTE-SAVOIE	Trésorerie :	074016
Instruction comptable :	M14	N° INSEE :	200
Catégorie démographique :	de 2.000 à 3.499 habitants	Gestion :	2013
Régime fiscal :	FPA	Date de traitement :	Vendredi 4 avril 2014

I - L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE.

Données socio-démographiques	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	2.641 habitants			
Nombre de foyers fiscaux	1.427			
Part des foyers non imposables	33,8 %	37,6 %	43,4 %	48,3 %
Revenu fiscal moyen par foyer	35.204	34.334	27.219	22.698

Données économiques	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de logements imposés à la TH	1.477 logements			
-> dont part de résidences secondaires	17,5 %	36,7 %	26,7 %	14,1 %
-> dont logements vacants	0	0	3	6
Bases communales imposées en foncier bâti	3.854.315			
-> dont % locaux d'habitation ordinaire	84,1 %	78,5 %	66,9 %	67,1 %
-> dont % locaux d'habitation à caractère social	2,7 %	1,5 %	2,7 %	2,9 %
-> dont % locaux d'habitation soumis à la loi de 1948	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
-> dont % autres locaux passibles à la TH (%)	0,0 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %
-> dont % locaux à usage professionnel ou commercial	12,9 %	14,7 %	15,3 %	15,9 %
-> dont % établissements industriels et assimilés	0,3 %	4,9 %	14,8 %	13,8 %
Nombre d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises	93	218	190	144
-> dont au profit de la commune	93	218	189	143
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	0	0	1	1
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de cotisation foncière des entreprises	86	137	120	98
-> dont au profit de la commune	86	137	120	98
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	0	0	0	0

II - LES BASES IMPOSEES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE ET LES REDUCTIONS DE BASES CONSECUTIVES
AUX DELIBERATIONS ADOPTEES PAR LA COMMUNE

Bases nettes "ménages" taxées au profit de la commune	Bases en €	Bases en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	5.285.920	2.001	2.144	1.619	1.159
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	3.854.315	1.459	1.600	1.426	1.018
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	50.161	19	20	25	33
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	42.471	16	5	3	4

Bases nettes de cotisation foncière des entreprises imposées sur le territoire de la commune	Bases en €	Bases en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> bases de la commune	548.022	208	410	520	341
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à fiscalité additionnelle)	548.022	208	405	516	340
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ/TPE)	0	0	0	3	16

Bases de taxe d'enlèvement des ordures ménagères imposées sur le territoire de la commune	Bases en €	Bases en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> imposées au profit de la commune seule	0	0	908	755	637
-> imposées au profit de l'EPCI compétent	3.515.459	1.331	908	755	637

Réductions et majorations de bases décidées, sur délibération, par la commune			
Taxe d'habitation	Taux d'abattement appliqué	Date de la délibération	Montant des bases exonérées sur délibération
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 1 et 2 (cas général) . Taux minimum légal : 10% en métropole et 5% dans les DOM	Taux minimum	Non majoré	0
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 3 et + (cas général) . Taux minimum légal : 15% en métropole et 5% dans les DOM	Taux minimum	Non majoré	0
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 1 et 2 (ancienne contribution mobilière 1973)			0
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 3 et + (ancienne contribution mobilière 1973)			0
Abattement général à la base	15	27/06/80	489.820
Abattement spécial à la base	0 %		0
Abattement spécial handicapés à la base	10 %	11/12/07	1.196
Montant total des abattements TH décidés par la commune	0 %	11/12/07	491.016

Valeur locative moyenne des locaux d'habitation	Propre à la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Valeur locative moyenne des locaux d'habitation	4.290	3.438	3.171	2.775

Taxe d'habitation sur les logements vacants	Propre à la commune	Moyenne départementale	Bases remises à imposition
	Non voté		0

Taxe foncière sur les propriétés bâties	Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération
	0	0
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0	
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0	
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0	
-> dont exonérations en faveur de certains logements	0	
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	Montant des bases exonérées sur délibération	
	0	

	Dégrèvement en faveur des jeunes agriculteurs		
	Date de la délibération	Durée du dégrèvement accordé	Montant du dégrèvement
			0

Cotisation foncière des entreprises (CFE)	CFE et CVAE exonérée sur délibération(s)	Exonérations de CFE CVAE de droit pouvant être supprimées sur délibération

	Base de CFE	CVAE	Base de CFE	CVAE
	0	0	0	0

-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0			
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0			
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0			
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0			
-> dont exonérations en faveur de certaines installations	0			

Modification des règles de répartition de la CVAE (communes membres d'un GFP à fiscalité additionnelle)	Date de la délibération	% pour la commune	% pour le GFP
		0	0

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	Montant des bases exonérées sur délibération
	0

III - LES TAUX DES IMPOSITIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Les taux des impôts locaux	Taux d'imposition (%)			
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	19,08 %	19,95 %	19,31 %	21,76 %
-> dont taux voté par la commune	15,35 %	16,99 %	15,68 %	17,03 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,54 %	0,81 %	0,50 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	3,73 %	2,97 %	3,56 %	4,68 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	12,40 %	13,76 %	16,84 %	18,99 %
-> dont taux voté par la commune	9,75 %	11,72 %	13,76 %	15,02 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,51 %	0,77 %	0,60 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	2,65 %	2,07 %	3,05 %	3,94 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	49,70 %	70,63 %	58,14 %	53,95 %
-> dont taux voté par la commune	36,00 %	59,85 %	45,97 %	43,03 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	1,95 %	2,28 %	2,11 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	13,70 %	10,71 %	11,49 %	10,73 %
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	31,97 %	31,98 %	36,37 %	38,51 %
-> dont taux TAFNB fixe pour la commune	31,97 %	31,98 %	36,37 %	38,51 %
-> dont taux TAFNB fixe pour le GFP	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Cotisation foncière des entreprises (à l'exclusion de la FPZ/FPE)	26,12 %	25,45 %	27,93 %	24,34 %
-> dont taux CFE voté par la commune	21,91 %	21,49 %	22,57 %	19,35 %
-> dont taux CFE des groupements sans fiscalité propre	0,00 %	4,33 %	7,50 %	3,15 %
-> dont taux CFE applicable par le groupement à fiscalité propre (FA)	4,21 %	3,75 %	4,81 %	4,78 %
-> dont taux CFE applicable sur le territoire de la commune (FPU)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPZ)	0,00 %	22,12 %	24,80 %	22,07 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPE)	0,00 %	0,00 %	26,19 %	22,06 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères				
-> taux moyen de la commune sur son territoire	0,00 %	8,21 %	9,34 %	10,82 %
-> taux moyen appliqué par l'EPCI compétent sur le territoire de la commune	8,32 %	8,21 %	9,34 %	10,82 %

IV - LES PRODUITS DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Produits des impositions	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH et THLV)	1.008.397	382	428	313	253
-> dont produits TH au profit de la commune	811.391	307	364	254	197
-> dont produits THLV au profit de la commune	0	0	0	0	1
-> dont produits TH au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	1	0
-> dont produits THLV au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits TH au profit des groupements à fiscalité propre (FA/FM)	197.006	75	63	58	55
-> dont produits THLV au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	0	0	0
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	472.830	179	220	240	193
-> dont produits FB au profit de la commune	375.784	142	188	196	153
-> dont produits FB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	1	0
-> dont produits FB au profit des groupements à fiscalité propre (FA/FM)	97.046	37	32	43	40
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	24.896	9	14	15	18
-> dont produits FNB au profit de la commune	18.036	7	12	12	14
-> dont produits FNB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits FNB au profit des groupements à fiscalité propre	6.860	3	2	3	4
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	13.571	5	1	1	2
-> dont produits au profit de la commune	13.571	5	1	1	2
-> dont produits FNB au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	0	0	0
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	143.201	54	105	146	86
-> dont au nom de la commune seule	120.097	45	88	117	66
-> dont au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	1	3	1
-> dont au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	23.104	9	15	25	16
-> dont au nom des groupements à fiscalité propre (FPU/FPZ/FPE)	0	0	0	1	3
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)					
-> au profit de la commune	0	0	75	70	69
-> au profit de l'EPCI compétent	292.486	111	75	70	69

V - LES PRODUITS DES IMPOTS DE REPARTITION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Produits des impôts de répartition	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	51.655	20	44	49	44
-> dont au bénéfice de la commune	40.432	15	38	39	34
-> dont au bénéfice du GFP	11.223	4	7	9	10
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)	8.304	3	4	15	8
-> dont produits des IFER au bénéfice de la commune	8.304	3	4	14	8
-> dont produits des IFER au bénéfice du GFP	0	0	0	1	0
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	0	0	12	10	13
-> dont au profit de la commune	0	0	12	10	13
-> dont au profit du GFP	0	0	0	0	1

VI - LES MECANISMES DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES CONSECUTIFS A LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

DCRTP et FNGIR	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
DCRTP	0	0	8	21	12
FNGIR					
-> Versement (C/7323)	0	0	18	42	25
-> Prélèvement (C/739116)	107.473	41	37	25	32

VII - LES ALLOCATIONS COMPENSATRICES AU PROFIT DE LA COMMUNE

Taxe d'habitation & Taxes foncières	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	28.376	11	10	11	15
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2.050	1	1	1	2
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	627	0	3	2	3

Taxe professionnelle & Cotisation foncière des entreprises	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Compensation 'part salaires' - TP	96.044	36	42	55	38
Autres allocations compensatrices - CFE	1.938	1	3	4	4